

DIFFICULTES D'ACCES AUX SOINS : LE TEMPS DES SOLUTIONS COURAGEUSES !



Compétence de l'Etat, territorialisée par les agences régionales de santé (ARS), la démographie médicale est un enjeu national, qui touche particulièrement le secteur rural mais pas seulement, et ce depuis des années.

Bien que cette question ne relève pas directement de ses compétences, le Département de Lot-et-Garonne s'est fortement impliqué sur ce sujet, depuis 2009, en créant la Commission départementale de démographie médicale (CODDEM) et en s'engageant dans un plan global de lutte contre la désertification médicale. Les initiatives se sont multipliées en Lot-et-Garonne pour faire face à l'absence de médecins. D'ailleurs, **les élus et acteurs de terrain (Département, communautés de communes rurales, agglomérations ou certaines communes) ont souvent été les premiers à développer des solutions pragmatiques** pour répondre aux besoins de leur population : définition d'aires de santé, élaboration d'une charte de non-concurrence entre collectivités infra-départementales, financement et création de MSP, création de CDS, salariat de praticiens médicaux...

Si cette panoplie d'outils a produit des effets tangibles et a permis de ralentir la désertification médicale, elle ne résout pas le problème de fond, alors que 48 % des médecins en exercice en Lot-et-Garonne ont aujourd'hui 60 ans ou plus. Tous ces efforts, menés au plus près du terrain pour rapprocher l'offre de soins des populations, **se heurtent aujourd'hui à un « plafond de verre »** car ils se retrouvent limités par le manque de solutions pérennes et structurelles de l'Etat.

C'est pourquoi, à l'initiative de la présidente du Conseil départemental Sophie BORDERIE, le Département de Lot-et-Garonne, l'Association des maires ruraux de Lot-et-Garonne, l'association des maires de Lot-et-Garonne et tous les EPCI de Lot-et-Garonne lancent aujourd'hui **un appel collectif aux candidats aux élections présidentielle et législatives sur l'urgence de réorienter efficacement les politiques publiques nationales en matière de démographie médicale.**

Parmi les 13 propositions de portée nationale énoncées, figurent notamment le conventionnement sélectif temporaire, une obligation exceptionnelle et transitoire pour les internes de médecine d'effectuer des périodes de stages en zones classées en déficit de professionnels de santé ou bien encore la réforme des critères d'élaboration des zonages.

Autant de pistes d'actions concrètes, réalistes et de portée nationale en faveur **d'un droit à la santé pour tous, composante essentielle de notre pacte républicain.**

Cet appel qui fédère tous les élus locaux lot-et-garonnais, quelle que soit leur sensibilité politique, est **unique en France** et illustre la nécessité pour les candidats aux élections présidentielle et législatives de s'emparer de ce sujet, d'en faire un axe central de leur programme et, enfin, de répondre aux légitimes attentes des populations et des territoires.

Votre contact

Matthieu STIEVET

Directeur de la communication

05 53 69 45 11

matthieu.stievet@lotetgaronne.fr